

Un important mouvement chez les Commissaires de Police

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)
Nous apprenons que M. Rogier, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, directeur de la Sûreté générale, soumettra incessamment à la signature de M. Tardieu, ministre de l'Intérieur, un important mouvement concernant les commissaires de police.
Ce mouvement aurait pour point de départ la nomination d'un commissaire spécial à la Préfecture de la Seine.
Cet important poste serait confié à M. Bouché, commissaire spécial à Jemmapes, qui succéderait à M. Dufour.
M. Peyroux, Drouot, commissaires à la 3^e brigade mobile de Lille, Vaccaro, commissaire de police à Halluin, Duval, Plumet, commissaires spéciaux-adjoints à Valenciennes ; Rosset, commissaire-adjoint à Lille, à la Préfecture ; Maxima, commissaire de police à Condé-sur-Escaut, etc., seraient compris dans ce mouvement.

C'est "AU CARILLON"

100-110, rue Gambetta - LILLE - Tél. 54-98
vous trouverez les plus belles bagues de DIAMANTS et ALLIANCES aux meilleurs prix.

Le double problème des dettes et des réparations

Au cours de la réunion de la commission des Finances, M. Maury, a donné lecture d'une lettre de M. Poincaré, indiquant comme il le devait au début de la semaine, à M. Paul Bascour, président de la commission des Affaires étrangères, qu'il se proposait de se rendre devant la commission des finances et de lui soumettre le rapport qu'il avait rédigé et rapidement examiné le rapport des experts.

M. Poincaré, en terminant, suggère une réunion commune de la commission des finances et de la commission des affaires étrangères afin de discuter les questions relatives aux deux commissions toutes explications utiles sur le double problème des dettes et des réparations.

La durée de son audition devant être très étendue, la commission n'a fait aucune objection à la procédure proposée par le chef du gouvernement.

La commission a ensuite entendu un long exposé critique de M. de Chappedelaine, rapporteur général du budget de 1930.

M. de Chappedelaine a indiqué notamment que les dépenses de la commission des affaires étrangères étaient insuffisantes en raison des plus-values réalisées. Il a examiné ensuite et ces dépenses s'appliquent aux catégories de taxes et de contributions qui sont les plus élevées. Mais d'être réformés et dont l'incidence se laisse sentir sur le coût de la vie et sur la production. Comme conclusion le rapporteur a suggéré un certain nombre de modifications du budget.

Les joies de l'existence

Bien manger, bien digérer, dormir paisiblement, se sentir toujours fort, frais, dispos, sont les joies les plus précieuses de l'existence ; elles résument la santé. Combien de nous, cependant, en sont privés ! Si la vie moderne vous condamne à mener une vie sédentaire, sans air et sans exercice, dans des bureaux ou des ateliers, il vous faut corriger les mauvais effets de ce genre de vie. Les Sels Kruschen, combinaison scientifique des sels minéraux nécessaires à notre organisme, vous aident à vous débarrasser de ces sels, le matin, en vous levant, stimulez votre système nerveux, vous donnez à votre organisme le ton nécessaire à une vie active et saine. Essayez dès demain.

Au Sénat

L'ordre du jour de la séance de jeudi après-midi au Sénat, appelle la discussion du projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1934. M. Mauger, rapporteur, reconnaît que la date éloignée à laquelle se sont déroulés les faits budgétaires qui font l'objet du projet de loi entretient une grande partie de son intérêt à ce dernier. Cependant, les observations présentées par la Cour des Comptes méritent d'être retenues par le Parlement. M. Mauger conclut en demandant le vote du projet de loi.

M. Henry CHIRON, ministre des Finances, se déclare de l'avis que le contrôle parlementaire s'exerce efficacement, quoique tardivement, sur les comptes des services publics. Il déclare qu'il suivra de près les observations et injonctions de la Cour des Comptes et les fera suivre, s'il y a lieu, de modifications. Le projet a été ensuite adopté et la séance fut levée.

L'INIMITABLE BISCUIT THE BRUN

EST EN VENTE PARTOUT

Les raids transatlantiques

On mande d'Old Orchard : Le départ des avions "Oiseau Jaune" et "Flamme Verte" a été précédé de nouveau, en raison du mauvais temps.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue de France - du 1^{er} juin 1930 publie notamment :
Gubbish (fin) par Jean Mariet ; Sous-marins chloés, d'aujourd'hui et demain, par Maurice Tardieu ; Fétichisme et magie, par Jean Mariet ; Le roman de Douvray, un Ambassadeur Français à Madrid en 1877 par Albert Pingaud ; La Tragédie de l'Espagne, par Henry de Montebianchi ; Le Malheur Français, par Jean Salotti ; Poèmes de Henry Barer ; Les Elections Municipales par Raymond Recouly ; La Vie courante par Marcel Frévoit, et les commentaires.

LE SECRET D'UNE AMIE

— Oui, dès que je le pourrai.
— J'ai été bien coupable, bien injuste envers elle... Je l'aimais, pourtant. Crois-tu qu'elle me pardonnera ?
— Assurément.
— En ce cas, je veux le voir.
— Je te conduirai près d'elle demain, si tu le désires.
— Tu m'obligeras.

Mais le dîner tirait à sa fin. Les deux amis se levèrent. Pierre entraîna André dans un café, s'écarta de la pensée de son amie et se pencha sur son verre.

Le maître de forges était blessé au cœur par ces blessures-là les mots, quelque affectueux, quelque dévoués qu'ils puissent être, restent sans effet.

XIII
SOUS LE MARQUIS

Il n'avait guère dormi la nuit précédente. L'esprit trop préoccupé par la pensée du bonheur inespéré, du bonheur miraculeux qui venait soudainement de réapparaître sur sa route, M. de Courtial ne dormit guère plus durant cette nuit.

Mais cette fois, ce n'était plus cette sorte d'ébriété provoquée par un excès de joie, par une trop grande félicité qui le tenait éveillé. On s'habitue vite à l'idée du bonheur, il songeait, par exemple, à cette rencontre imprévue d'André, l'ancien, à ce que le maître de forges lui avait confié. Quelle résolution allait-il prendre ?

Il se trouvait dans une situation de conscience très embarrassante.

Le problème moral qui se posait à son esprit ne laissait pas que d'être fort difficile à résoudre.

Quand il se réveilla, le lendemain, cette résolution pourtant était prise.

Il irait trouver Berthiot ce jour même. Il s'ouvrait à lui.

Il se leva, se rendit ensuite auprès d'André qui le trouva comme la veille, pâle et défilé, les yeux cercés de noir, déjà prêt depuis longtemps.

Ensemble ils s'acheminèrent chez Jeannine.

On devine la surprise et l'émotion de la jeune mère quand elle se trouva en présence d'André, de ce cousin, au cœur pourtant bon et généreux qui, deux ans plus tôt, l'avait presque jetée hors de chez lui... en l'insultant... en la flagellant d'outrages aussi violents qu'immérités.

A cette heure, il revenait, le front soucieux, les yeux baissés, et venait à elle, et se pencha vers elle.

Il murmura d'une voix brisée :
— Pardon, Jeannine, pardon.
Tout de suite, elle était devenue blanche, presque livide à la pensée des scènes loin-

COUR D'APPEL DE DOUAI

Fraude de lait à Avesnes

marchand de lait à Avesnes, avait reçu la visite des agents de la répression des fraudes. Un prélèvement de son lait revêtu à l'analyse que le produit n'était pas d'une pureté exemplaire.

Condamné par le Tribunal correctionnel, Salski fit appel du jugement.

L'affaire sera reprise hier jeudi devant la Cour qui a infligé 16 francs d'amende au prévenu pour fraude de lait.

Collision mortelle à Lambersart

Le 21 juillet 1929, M. Charles Wauter suivait en auto à Lambersart, l'avenue Pasteur lorsqu'il a l'angle de l'avenue Auguste-Poullin, il entra en collision avec une moto conduite par un sujet italien, M. Bolognesi, derrière qui se trouvait son compatriote M. Tomello.

Le choc fut terrible. Les deux motocyclistes furent projetés à terre avec violence. M. Bolognesi fut tué sur le coup. Le corps fut transporté en hâte à l'hôpital de la Charité à Lille où, malgré les soins qu'il reçut, il succomba le lendemain.

Quant à son compagnon bien qu'assez sérieusement atteint, il n'était pas en danger.

L'enquête révèle que l'automobiliste tenait la gauche et roulait à une allure de plus de 100 km. Les deux motocyclistes allaient beaucoup plus vite.

A la suite de cet accident le Tribunal correctionnel de Lille condamna M. Wauter à une amende de 100 fr. et à une seconde de 5 fr. pour la contravention.

En attendant que les experts se fussent prononcés sur le fait de santé de M. Tomello, le Tribunal condamne d'autre part, l'automobiliste à verser une indemnité provisionnelle de 10.000 francs à Mme Vve Bolognesi, et une autre de 2.000 fr. à M. Tomello.

Celui-ci réclamait 5.000 fr. de dommages-intérêts et la veuve de la victime 20.000 francs plus une rente annuelle de 4.000 fr. pour chacun de ses deux enfants.

Revenue hier devant la 4^e Chambre des appels correctionnels, l'affaire a été plaidée par M^{rs} De Laurey et Caille, de Lille et M^{rs} Soland de Douai.

La Cour a réduit à un tiers la responsabilité de l'automobiliste et porté à deux tiers celle du motocycliste.

Elle a également confirmé les sanctions pénales et pécuniaires prononcées en première instance.

Le démon du jeu

Roger Mendès était allé à Berck-Plage pour y faire une cure. Malheureusement pour lui, le Casino l'attira. Il s'y rendit, s'installa devant un table de baccara et tenta sa chance. Hélas ! la fortune ne lui sourit guère. Complètement décaï, il voulut se retirer. Il emprunta la valeur de quelques mises à la banque de Casino et se dirigea vers le comptoir. Mais Mendès n'avait pas en banque de quoi rembourser. Poursuivi alors par émission de chèques, Mendès, il s'entendit condamner à 100 fr. d'amende.

En appel, la Cour a confirmé le premier jugement. — R. J.

Commission des Courses du Nord

COURSE INTERDITE

Une course annoncée sur le parcours Lille-Boislognon et retour par Valenciennes, Roubaix et Lille, a été interdite par la Commission des Courses du Nord.

Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

Au vélodrome de Lillers

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

Les nouvelles régates internationales d'Avignon par l'Union Nautique de Lille, auront lieu dimanche 3 juin à 14 heures, sur le canal de la Haute-Deûle, à Valenciennes. Les engagements et les tribunaux des juges seront placés sur la rive gauche, rue des Régates.

Les engagements sont reçus à l'Union Nautique de Lille, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

Les vainqueurs du « Circuit de la Flandre maritime » au « Réveil du Nord »

C'est avec satisfaction que nous avons eu, hier, la visite des vainqueurs du Circuit de la Flandre Maritime.

Deudon, Deconinck n'avaient pas voulu manquer à une course qui consacre de façon définitive la victoire de la région du Nord.

Deudon, Deconinck n'avaient pas voulu manquer à une course qui consacre de façon définitive la victoire de la région du Nord.

LIQUEUR CORDIAU-MEDOC

LIQUEUR CORDIAU-MEDOC

AVIRON SPORTIF

CYCLISME

LES ÉPREUVES CYCLISTES DU "RÉVEIL DU NORD"

Le Circuit de l'Artois

145 kil. près de 4.000 fr. de prix dimanche 9 juin

C'est le dimanche 9 juin que se disputera le « Circuit de l'Artois », la dernière épreuve régionale organisée par le « Réveil du Nord » avant le grand Critérium qui doit consacrer champion de champions, celui qui se trouva en tête de la course.

Les engagements pour le Circuit de l'Artois sont reçus au Réveil du Nord 120 bis, rue de Paris à Lille, ou au siège du Cyclo Club Bruay-Beaucourt, 24, rue Anatole-France à Bruay-Beaucourt.

Bruxelles-Maubège avec le concours du « Réveil du Nord »

C'est dimanche prochain 2 juin qu'aura lieu l'importante épreuve cycliste internationale Bruxelles-Maubège organisée par l'Olympique du Bassin de la Sambre, avec le concours du « Réveil du Nord ». Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

Commission des Courses du Nord

COURSE INTERDITE

Une course annoncée sur le parcours Lille-Boislognon et retour par Valenciennes, Roubaix et Lille, a été interdite par la Commission des Courses du Nord.

Au vélodrome de Lillers

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

Barthelemy s'est engagé dans le Tour de France

Nous pouvons annoncer que le coureur Fournillier Albert Barthelemy vient d'adresser son engagement pour le Tour de France 1930. Il sera accompagné par le coureur d'espérance de toutes les régions de l'Avesnois au Barthelemy jout de la région de Valenciennes. Le départ aura lieu le 3 juin à Valenciennes.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

Les nouvelles régates internationales d'Avignon par l'Union Nautique de Lille, auront lieu dimanche 3 juin à 14 heures, sur le canal de la Haute-Deûle, à Valenciennes. Les engagements et les tribunaux des juges seront placés sur la rive gauche, rue des Régates.

Le Cyclo-Club Saint-Maurice a fêté ses succès

Le président d'honneur du Cyclo-Club Saint-Maurice, qui a eu l'honneur d'être nommé président de la région, a profité d'un court instant de répit, pour ériger les beaux succès de son club. Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

Commission des Courses du Nord

COURSE INTERDITE

Une course annoncée sur le parcours Lille-Boislognon et retour par Valenciennes, Roubaix et Lille, a été interdite par la Commission des Courses du Nord.

Au vélodrome de Lillers

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

Barthelemy s'est engagé dans le Tour de France

Nous pouvons annoncer que le coureur Fournillier Albert Barthelemy vient d'adresser son engagement pour le Tour de France 1930. Il sera accompagné par le coureur d'espérance de toutes les régions de l'Avesnois au Barthelemy jout de la région de Valenciennes. Le départ aura lieu le 3 juin à Valenciennes.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

UN GALA A PREVENT

C'est le 10 juin à 15 heures qu'aura lieu le gala de Prévent. Notre actif Club de boxe organisera pour le 10 juin prochain, à 15 heures, au Jardin public, un gala de boxe. Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

FOOTBALL ASSOCIATION

AU SPORTING-CLUB FIVOIS

L'Assemblée générale annuelle qui comportera deux séances, une ordinaire, l'autre extraordinaire, aura lieu le 10 juin, à 15 heures, au siège du Club, 10, rue de Valenciennes.

AVIRON SPORTIF LILLOISIS

Une course annoncée sur le parcours Lille-Boislognon et retour par Valenciennes, Roubaix et Lille, a été interdite par la Commission des Courses du Nord.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

TIR A L'ARC

AUX ARCHERS

La Fédération des sociétés de tir à l'arc au bureau du Nord de la France rappelle tous les membres honoraires pour le biennal intérêt de la Fédération. Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

AUTOMOBILISME

LE MEETING DE BOULOGNE

SON SUCCES EST D'OR ET DEJA ASSURE
Les meilleurs nouvelles détails nous parviennent des organisateurs du Grand Meeting Automobile de Boulogne, qui aura lieu les 23 et 24 juin.

MOTOCYCLISME

LE CIRCUIT DU NORD

Le 16 juin aura lieu le Circuit du Nord motocycliste. Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

LE CIRCUIT DU NORD

Le 16 juin aura lieu le Circuit du Nord motocycliste. Les engagements sont reçus à l'O.B.S., 2, place d'Armes à Valenciennes.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

LES REGATES DE LILLE

Inscriptions chez M. Louis Dewez, secrétaire-trésorier, 130, rue d'Esquermes, jusqu'à 2 juin.

— Héléne expie à son tour... Mais elle expie justement, elle !
— C'est à dire que cette phrase sur un ton si dur et si plein de souffrance à la fois que Jeannine, brusquement interdite, ayant conscience qu'elle venait, involontairement, de raviver une plaie secrète, se lut, puis regarda M. de Courtial. Celui-ci lui faisait signe de ne pas insister.

Cependant, Jeannine avait fait assier Pierre et André. Pierre serait tout de retour, et murmurant doucement :
— Papa... mon petit-papa chéri, que j'aime bien !
— De nouveau le maître de forges conta sa peine... Il répéta à sa cousine ce qu'il avait déjà dit la veille à son ami.
— Puis il conclut :
— Maintenez, Jeannine, je vous prie de vous tenir à la disposition du médecin qui soigne la misérable que je ne veux plus revoir.
— Et comme la jeune fille, hésitante, esquissant une protestation :
— Il le faut... C'est la volonté de Dieu... Si la guérison doit s'accomplir, elle s'accomplira... Après, je saurai ce qui me reste à faire.
— Puis, avant de prendre congé :
— Jeannine, je vous dois une compensation pour tout ce que vous avez souffert à cause de moi... Je ne l'oublierai point.
— Il se leva... Il avait hâte d'être dehors... Il se précipita vers la porte...
— Le bonheur de Pierre et de Jeannine, l'ivresse inconsciente qui rayonnait dans leurs regards, la joie que traduisaient le

son de leur voix et le moindre de leurs gestes, augmentaient son chagrin. Il ne le voulait pas que son ami l'accompagne.
Il préférait un rendez-vous d'affaires, partit, le dos plus cassé, le visage plus morne encore.

Et quand il fut sorti, Pierre et Jeannine se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassèrent ardemment.

Puis, tout à coup, la jeune mère compatissante murmura :
— Oh ! mon Pierre, comme il souffre, le malheureux !
— Et, songeant que M. de Courtial avait passé par des douleurs semblables, elle posa sa tête brune, ses jolies têtes et délicates, que des rougeurs à présent couvraient sur l'épaule de son fiancé, restant là, blottie, tremblant d'extase, pendant qu'il disait :
— Oh ! pauvre André, que le plaisir du plus profond de mon être.
Il ajouta :
— Que ferez-vous pour Hélène ?
— Je me rendrai chez ce médecin... Ne m'approuvez-vous pas ?
— Si... Mais croyez-vous que la malheureuse a vraiment commis le crime que son mari lui reproche ?
— Je ne sais.
— Elle jouit...
— A quel bon revenir sur ces choses pénibles, à quel bon repartir de tout ce passé maudit ?
— Elle avait raison... Une tristesse poignante monte toujours des souvenirs dououreux qu'on ramène.
Il reprit :
— C'est vrai... Pourtant, j'ai des motifs graves pour m'efforcer de savoir si cet homme qui s'était introduit dans le château et qui réchémait l'amant d'Héléne y avait le rougour de la jeune mère augmentée. Elle baissa ses paupières. Ses lèvres tremblèrent.
— Son amant... Je ne pourrais l'affirmer. Mais ce dont je suis certaine, c'est que ma cousine l'adorait.
— Comme il l'adore, lui aussi ! murmura l'officier d'une voix si basse que Jeannine ne l'entendit pas.
— Et, à part lui :
— Ce soir même, je l'aurai vu. Je l'aurai mis au courant de ce que je sais. Alors, il ira à sa guise. Moi, je dois que j'aurai agi comme ma conscience me l'ordonne.
Puis, pendant des heures qu leur semblèrent courtes, qui glissèrent rapidement et charmantes, ils parlèrent de leurs chers projets d'avenir.
Jeannine expliqua qu'elle avait écrit sa veuille au docteur Lipyroy pour le prévenir qu'elle quittait l'appartement.
— Ils échangeaient alors un long regard où il y avait encore un peu de trouble, un peu de peine.
L'officier annonça qu'il serait très prochainement une visite au sauveur de son enfant.
Cette visite, il la devait.
Le docteur avait été si bon, si généreux, si noble de cœur !
Il ne pouvait se dispenser d'aller le remercier.
En parlant de lui, un trouble restait dans la voix de l'officier.